

LANCEMENT DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION : UNE OPPORTUNITÉ POUR CRÉER DE LA VALEUR POUR LES ACTEURS DE LA FILIÈRE ET RECRÉER DE LA CONFIANCE AVEC LES CONSOMMATEURS

Paris, le 20/07/2017

Les Etats généraux de l'alimentation sont lancés ce jour par le Président de la République Emmanuel MACRON, le Premier ministre Edouard PHILIPPE, sous le pilotage du ministre de l'agriculture et de l'alimentation Stéphane TRAVERT. L'ANIA y apportera sa contribution pour l'industrie alimentaire et tient à rappeler la nécessité de miser sur cette filière stratégique en créant de la valeur pour chaque maillon.

Ces Etats généraux de l'alimentation représentent une occasion unique de réunir, autour de la même table, les acteurs de la filière, les pouvoirs publics et les consommateurs. L'ANIA y participera avec un esprit positif, constructif mais également déterminé car les attentes des entreprises sont grandes pour définir une politique alimentaire ambitieuse.

Le secteur agroalimentaire français doit relever le défi de sa compétitivité qui en 2017 continue de se déliter, notamment au regard de ses principaux partenaires européens. Face à ce constat, l'ANIA souhaite que de ces Etats généraux de l'alimentation naissent de nouveaux rapports au sein de la filière afin de retrouver le chemin de la création de la valeur pour tous : l'agriculteur, l'industriel et le distributeur.

L'industrie alimentaire, un secteur stratégique pour l'économie française et au cœur de la filière alimentaire ...

- **1^{er} secteur industriel français** avec un chiffre d'affaires de 172 Milliards d'euros pour 2017. L'industrie alimentaire représente 20% du chiffre d'affaires et 16% de la valeur ajoutée de l'industrie française.
- **1^{er} employeur industriel français avec plus de 420 000 salariés directs** qui œuvrent au quotidien dans les **17 647 entreprises** du secteur.
- **4^{ème} exportateur mondial** avec 44,2 Milliards d'euros de produits alimentaires exportés.
- **1^{er} partenaire de l'agriculture française avec 70% de la production agricole française transformée par les entreprises alimentaires françaises.** Les approvisionnements en matières premières représentent près de 55 % du chiffre d'affaires des industries alimentaires.
- **80% des produits alimentaires consommés en France sont produits en France.**
- **Plus de 10 000 emplois créés depuis 3 ans.**

Fierté, Responsabilité, Ambition

... mais en difficulté croissante

L'année 2016 a été marquée par un décrochage sans précédent des marges dans l'industrie agroalimentaire (-9% par rapport à 2015). En 10 ans, le secteur a perdu près de 5 points alors que dans le même temps les autres secteurs industriels ont gagné 2 points¹. Elles atteignent en 2017 un plus bas niveau depuis 40 ans.

La guerre des prix nourrit une spirale déflationniste qui détruit de la valeur. Depuis 2014, la déflation en cumul a atteint près de 4 points en GMS sur les produits agroalimentaires. C'est ainsi près de 3 milliards d'euros qui ont été détruits au sein de la filière, fragilisant la structure financière des entreprises, sans contribuer à la relance de la consommation ou au soutien du pouvoir d'achat des ménages.

Il est donc impératif de stopper cette destruction de valeur et de rééquilibrer les relations commerciales. La LME qui n'est plus adaptée et qui est devenue extrêmement complexe (8 lois en 15 ans) doit être modifiée. L'ANIA demande donc une loi simplifiée, plus efficace, plus accessible pour les opérateurs et notamment pour les PME.

Un dialogue nécessaire avec les consommateurs

Les habitudes et les modes de consommation mais aussi les besoins et les attentes des consommateurs ont considérablement évolué ces dernières années. **Les industries alimentaires doivent répondre à ces nouvelles attentes sociétales car elles ont une responsabilité envers les consommateurs**, en matière de qualité, de sécurité, d'accessibilité de ses produits ainsi que le respect des ressources naturelles.

La consultation publique, qui sera lancée cet été, permettra un dialogue avec les consommateurs avec une exigence d'ouverture, de vérité et de proximité.

Ce dialogue, l'ANIA l'a déjà initié avec le lancement en 2016 d'une grande consultation citoyenne à laquelle plus de 9 000 français ont répondu et qui a permis la création [d'un nouveau pacte alimentaire](#). Cette consultation avait révélé la fierté des consommateurs pour leur modèle alimentaire mais également leurs exigences en matière de qualité, sécurité, composition, origine des produits ainsi que l'impact de leur consommation sur l'environnement.

« Avec ces Etats généraux de l'alimentation, nous avons l'ambition d'être à la hauteur des attentes de nos consommateurs, mais pour cela nos entreprises ont besoin de visibilité, de stabilité, de rentabilité et de confiance au sein des acteurs de la filière pour recruter et investir. Nous ferons des propositions concrètes qui iront dans ce sens et qui nous permettront de redonner de la valeur à notre alimentation », déclare Jean-Philippe Girard, Président de l'ANIA.

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 19 fédérations nationales sectorielles et 20 associations régionales, représentatives des 17 647 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 172 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 427 213 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. www.ania.net

¹ Source INSEE